

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 11 (1841)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TABLE

CHRONOLOGIQUE

DES LOIS, DÉCRETS, ETC.,

Contenus dans le tome xi du Bulletin, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1841 inclusivement.

1841.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
6 janvier.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> , touchant la célébration du dimanche.	3
15 "	ORDONNANCE du <i>Conseil-exécutif</i> , relative à l'usage des écorces de chêne et de sapin rouge pour faire du tan	4
18 "	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération Suisse et les principautés de Lippe-Detmold et de Schaumbourg-Lippe	5
" "	DÉCLARATION du directoire fédéral	5
	DÉCLARATION du gouvernement de la principauté de Lippe-Detmold .	7

1841.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
18 janvier.	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération suisse et le gouvernement de la principauté de Schaumbourg-Lippe	9
» »	DÉCLARATION du Directoire fédéral	9
» »	DÉCLARATION du gouvernement de la principauté de Schaumbourg-Lippe	11
	DÉCRET de promulgation	13
3 février.	TRAITÉ de commerce entre la Confédération suisse et le royaume des Pays-Bas	14
	ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i>	18
15 "	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant la vente des bois d'affouage fournis par les communes bourgeois ou par l'Etat	19
23 "	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la durée des fonctions des suppléans ordinaires et extraordinaires de la Cour d'appel	21
" "	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant la desserte de la paroisse de Vauffelin	22

1841.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
23 février.		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> pour la réduction du nombre des huissiers d'État	25
26 "		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant l'inscription des Vaudois aux registres des citoyens actifs.	25
25 et 26		BUDGET de la République de Berne pour l'année 1841	26
6 mars.		Loi sur les juges de paix	76
" "		Loi sur le mode de procéder dans les affaires de moindre importance	87
8 "		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la caisse d'indemnité pour les pertes de bétail	90
9 "		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant les manteaux des chasseurs à cheval	94
" "		Loi sur l'ohmgeld	96
11 "		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la délivrance d'une concession pour faire des recherches de mines de sel	108
13 "		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la correction des eaux du Jura . . .	110

1841.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
13 mars.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , portant modification de l'art. 443 de la loi sur l'organisation militaire . . .	111
29 "	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux tribunaux de 1 ^{re} instance et à leurs présidens, concernant la peine du bannissement	112
2 avril.	RÈGLEMENT sur les sociétés de tir de district	114
8 "	INSTRUCTION sur la forme et la distance des cibles, et sur la répartition des prix de l'Etat	122
23 "	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets, concernant les peines de discipline qui s'infligent dans les maisons de charité	124
5 mai.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'organisation de l'administration des poudres et de la raffinerie de salpêtre	125
31 "	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets, relative à l'exécution de la loi sur les justices de paix	127
22 juin.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant l'élection des juges de paix . .	129

DATES.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
26 juin.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> pour la suppression de l'école-modèle annexée à l'école normale de Münchenbuchsee	130
15 septemb.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets, touchant la translation du cinquième dimanche de danse . .	132
20 novemb.	ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant la circonscription des arrondissements forestiers	133
23 "	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'incompatibilité des fonctions de juge de paix avec celles de président de tribunal	135
24 "	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'organisation de la place de préposé des péages et de l'ohmgeld à Nidau . .	135
25 "	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la comptabilité relative aux patentess d'auberges	137
" "	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , relatif à l'exploitation du minerai de fer par les propriétaires des forges d'Under-vélier et de Bellefontaine	137
1 ^{er} décemb.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'or-	

1841.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
		ganisation de la place d'ingénieur des mines	141
1 ^{er} décemb.		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , fixant le traitement du directeur de l'arse- nal	142
2	»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui dé- clare les fonctions de Landamann incompatibles avec celles de com- missaire général des fiefs	143
10	»	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine et des droits de détraction entre la Confédération suisse et le Royaume d'Espagne	144
		DÉCLARATION du directoire fédéral	146
		DÉCLARATION du gouvernement espagnol	148
		NOTE du ministre de S. M. la reine d'Espagne	149
		DÉCRET de promulgation	151

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI

DU

BULLETIN DES LOIS , DÉCRETS ET ORDONNANCES

DE LA RÉPUBLIQUE DE BERNE.



(*Nota* : le chiffre indique la page.)

A.

AARBERG (Le district d') est de nouveau incorporé à l'arrondissement forestier du Seeland , 133.

AFFOUAGE. Circulaire concernant la vente des bois d'affouage fournis par les communes bourgeois ou par l'Etat, 19.

ARRONDISSEMENTS FORESTIERS. Décret sur la circonscription des — 133.

ARSENAL. Fixation du traitement du directeur de l' — 142.

AUBERGES. Décret sur la comptabilité relative aux patentés d' — 137.

B.

BANNISSEMENT. Circulaire concernant la peine du — 112.

BELLEFONTAINE . V. *Mines de fer.*

BÉTAIL. Décret sur la caisse d'indemnité pour les pertes de — 90.

BOIS. V. *Affouage*.

BUDGET, 28.

G.

CAISSE D'INDEMNITÉ. Décret sur la — pour les pertes de bétail, 90.

CARABINIERS. V. *Loi militaire*.

CHASSEURS A CHEVAL. Décret concernant les manteaux des — 94.

CHÈNE. V. *Ecorces*.

CIBLES. Instruction sur la forme et la distance des — 122.

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DES FIEFS. Les fonctions de — sont incompatibles avec celles de Landammann, 143.

COMPTABILITÉ relative aux patentés d'auberges, 137.

CONCESSION pour l'extraction de mineraux dans la vallée de Delémont, 139.

CORRECTION DES EAUX DU JURA. Décret sur la — 110.

COUR D'APPEL. V. *Suppléans*.

D.

DANSE. Le cinquième dimanche de danse est transféré au premier dimanche d'octobre, 32.

DIACRE. V. *Vaufelin*.

DIMANCHE. Circulaire relative à la célébration du — 3.

Le cinquième dimanche de danse est transféré au premier dimanche d'octobre, 132.

DIRECTEUR DE L'ARSENAL. Son traitement, 142.

DISCIPLINE .V. *Maisons de charité*.

E.

EAUX DU JURA. Décret sur la correction des — 110.

ECOLE MODÈLE de Münchenbuchsee supprimée. 130.

ECORCES. L'ordonnance sur le droit d'usage des écorces de chêne et de sapin rouge pour faire du tan est abrogée, 4.

ESPAGNE. Traité pour l'abolition de la traite foraine, 144.

EXPULSION. La peine de l'expulsion ne doit pas être confondu avec celle du bannissement, 112.

F.

FORGES d'Undervélier et de Bellefontaine. Concession accordée aux propriétaires des — 138.

H.

HUISSIERS D'ÉTAT. Décret qui fixe à trois le nombre des — 42.

I.

INGÉNIEUR DES MINES. Décret sur l'organisation de la place d' — 141.

INTENDANT DES POUDRES. L'administration des poudres et la raffinerie de salpêtre sont placées sous la direction d'un seul fonctionnaire portant le titre d' — 126.

J.

JUGES DE PAIX. Loi sur les — 76.

- Mode de procéder dans les affaires de moindre importance , 87.
- Circulaire relative à l'exécution de la loi sur les — 127.
- Décret concernant l'élection des juges de paix , 129.
- Les fonctions de juge de paix sont incompatibles avec celles de président , 135.

JURA. Décret pour la correction des eaux du — 110.

L.

LANDAMMANN. Les fonctions de — sont incompatibles avec celles de commissaire général des fiefs , 143.

LIPPE-DETMOLD. Traité pour l'abolition de la traite foraine avec la principauté de — 5.

LOI MILITAIRE. Décret modificatif de l'art. 143 de la — 111.

M.

MAISONS DE CHARITÉ. Circulaire concernant les peines de discipline qui s'infligent dans les — 124.

MANTEAUX. V. *Chasseurs à cheval.*

MINES DE SEL. Décret sur la délivrance d'une concession pour faire des recherches de — 108.

MINES DE FER. Décret relatif à l'exploitation des — par les propriétaires des forges d'Undervelier et de Bellefontaine, 138.

MINES. Organisation de la place d'ingénieur des — 141.

MUNCHENBUCHSEE. Décret pour la suppression de l'école-modèle annexée à l'école normale de — 130.

N.

NIDAU. Organisation de la place de préposé des péages et de l'ohmgeld à — 135.

O.

OHMGELD. Loi sur l' — 96. — V. *Nidau.*

P.

PATENTES D'AUBERGES. Comptabilité relative aux — 137.

PAYS-BAS. Traité de commerce entre la Confédération suisse et le Royaume des — 14.

PÉAGES. V. *Nidau.*

PEINES DE DISCIPLINE dans les maisons de charité, 124.

POUDRES. Organisation de l'administration des — 125

PRÉPOSÉ des péages et de l'ohmgeld à Nidau. Organisation de la place de — 135.

PRÉSIDENTS DES TRIBUNAUX. Leurs fonctions sont incompatibles avec celles de juge de paix , 135.

S.

SALPÈTRE. Organisation de l'administration de la raffinerie de — 125.

SAPIN. V. *Ecorces.*

SCHAUMBOURG-LIPPE. Traité pour l'abolition de la traite foraine avec la principauté de — 5.

SCHWAB. V. *Mines de sel.*

SCHWARZENBOURG. Le district de — est de nouveau incorporé à l'arrondissement forestier de Berne , 133.

SEELAND. Nouvelle circonscription de l'arrondissement forestier du — 134.

SEL. Décret sur la délivrance d'une concession pour faire des recherches de mines de — 108.

SOCIÉTÉS DE TIR DE DISTRICT. Règlement sur les — 114.

SUPPLÉANS ordinaires et extraordinaires de la cour d'appel.

La durée de leurs fonctions est fixée à cinq ans , 24.

T.

TAN. V. *Ecorces.*

TIR DE DISTRICT. Règlement sur les sociétés de — 114.

TIR. V. *Loi militaire , Cibles.*

TRAITE FORAINE. Abolition de la — avec les principautés de Lippe-Detmold et Schaumbourg-Lippe , 5. — avec l'Espagne , 144.

TRAITÉ DE COMMERCE avec les Pays-Bas , 14.

TRAITEMENT du directeur de l'arsenal , 142.

TRIBUNAUX. Circulaire aux — concernant la peine du bannissement , 112.

U.

UNDERVÉLIER. V. *Mines de fer.*

V

VAUDOIS. Circulaire concernant l'inscription des — aux registres des citoyens actifs , 25.

VAUFELIN. La paroisse de — est desservie par un diacre nommé au libre choix , 22.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

ERRATA.

Il s'est glissé , tant dans ce tome que dans le tome IX du Bulletin des lois , quelques fautes qui doivent être rectifiées ainsi qu'il suit :

Tome IX, page 64, balance du budget , 2^e ligne, remplacez « extraordinaire » par « ordinaires . »

Pages 7 et 10 du tome XI, au lieu de « *Ed. de Muralt* » pour la signature du bourgmestre , lisez « *Cd. de Muralt.* »

A la page 122 du même tome, à la fin du règlement des sociétés de tir, au lieu de « *au nom du Grand-Conseil* » , il faut lire « *au nom du Conseil-exécutif.* »